www.cfdt.bnpparibas.com
Octobre 2015

Cfdt:
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
BNP PARIBAS

LE MAG GPAC Marseille

Réunion Délégation du Personnel 29 Septembre 2015

EFFECTIFS et OUTILS

Question :

Nous avons des remontées des salariés sur un manque cruel d'effectifs dans de nombreux domaines et services. Ce manque semble en outre aggravé par les dysfonctionnements des outils mis en place plus ou moins récemment (Topaze, KDE, virtuo, Echonet…..) Avez-vous eu ces remontées ? Si oui, quelles sont les mesures prises afin de permettre un travail plus serein et efficace ?

Pour la Direction les effectifs sont adaptés à la charge de travail.
En ce qui concerne les outils la Direction reconnait qu'il y a quelques dysfonctionnements, mais rien d'anormal avec l'informatique. Et de toute façon tous les incidents sont remontés au niveau de Paris.

La CFDT ne peut que vous inviter à méditer sur la profondeur d'une telle réponse !

GPS

Question :

Les Elus CFDT du GPAC Marseille souhaiteraient obtenir les résultats du dernier GPS.

Quel est le plan d'actions retenu ?

Réponse de la Direction : Il n'est pas prévu de faire une telle restitution aux Représentants du Personnel .
Cependant les « collaborateurs » sont invités à des réunions (« petit dèj ») où l'on aborde avec eux le sujet.

Cette réponse fait sourire la CFDT : qui se permet le commentaire suivant : la Direction a-t-elle oublié que les Représentants du Personnel dénommés par le Législateur : DELEGUES du PERSONNEL sont obligatoirement des salariés du périmètre dans lequel ils sont Elus par le personnel !!!!
Visiblement pour la Direction un DP est tout sauf membre du Personnel !!!!!!

TRAVAIL PRECAIRE

Question : Nombre et répartition des salariés intérimaires au sein de notre GPAC
Nombre et répartition des salariés en CDD sur le même périmètre.
Nombre et répartition des salariés en alternance (ancien et nouveau contrat)
Trouvez-vous normal et conforme aux valeurs de BNPPARIBAS de laisser partir en fin de contrat des salariés intérimaires, ou non, sans qu'ils soient reçus par un membre de la hiérarchie ne serait –ce que pour les remercier du travail accompli ? (certains bien que « validés » sont partis sans même un au revoir…..)

Réponse : 48 intérimaires sur l'ensemble du GPAC
10 contrats CDD pour remplacer des congés maternité
6 contrats en alternance nouveaux et en cours
Pour ce qui concerne les collaborateurs qui partent en fin de contrat sans être reçus : ce ne sont pas les usages de la Maison.
Cependant certains collaborateurs ne souhaitent pas rencontrer leur hiérarchie de peur d'entendre des reproches qui pourraient leur être faits.

Commentaire de la CFDT : 64 postes de travailleurs précaires sur un effectif de 304 individus, cela représente environ 20% de notre effectif. Encore un petit effort et l'on pourra briguer une place au Guinness des records !!!

Pour le reste : Il y a peut- être des hiérarchiques qui ne souhaitent pas recevoir ces partants de peur d'entendre les reproches qui pourraient leur être faits ! **Isn't it** ?

Pôle CSR

QUESTION :

Le projet présenté au mois de février 2015 et concernant les entrées en relation est-il toujours d'actualité ? Si oui à quelle date sera-t-il activé ? Pourquoi avoir autant anticipé les choses créant une situation de stress pour nos collègues qui ont du mal à se projeter ?

Réponse : Nous sommes dans le bon timing, dans la bonne anticipation et nous ne pensons pas que les collaborateurs concernés puissent se sentir stressés par le sujet. D'autant que tous ont été reçus.

CFDT : No Comment !

ORGANISATION des REUNIONS de FORMATION

QUESTION :

Il nous est remonté une pratique nouvelle quant à l'organisation des réunions de formation.

A savoir : Les heures de réunions débordent sur la partie mobile des horaires variables
Les salariée ayant des contraintes personnelles se voient refuser l'accès à la formation, car devant partir un quart d'heure avant la fin de l'horaire prévu.
Le ton utilisé pour procéder à cette exclusion est plus que désagréable.

Est-ce ainsi que le GPAC Marseille tient compte des accords ayant trait à l'équilibre « vie privée – vie professionnelle » ? Est-ce cela le « positive wording » ?

La direction répond :
« Il n'est pas admissible de la part d'un collaborateur de s'inscrire et de s'octroyer un retard ou un départ anticipé ».

Commentaire de la CFDT :

Primo, sauf erreur de notre part, les salariés sont contraints de s'inscrire.

Secundo : Les horaires variables dans tout cela ? quid des plage fixes et des plages variables ?

Tertio : Quid du respect de l'accord vie privée – vie professionnelle ?

BNPPARIBAS LA BANQUE D'UN MONDE QUI CHANGE

SAUF DANS NOS ECHANGES AVEC LA DIRECTION

VOILA LA TRISTE REALITE

CFDT BNPP - CSD05A1 - 32 rue de Clignancourt, 75018 Paris - tél. : 01 40 14 31 89

www.cfdt.bnpparibas.com

twitter: @cfdtbnparibas

paris.irp.cfdt.delegation.nationale
@bnpparibas.com

□ Je souhaite adhérer □ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : …… e-mail : ……..……..

tél. : …….. GPAC , APAC, service de attachement : ……..…….